

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 24 (1978)
Heft: 2

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



canton de bâle



Cadeau à l'exposition « Vert 80 » et à la population bâloise

Une partie de la deuxième exposition suisse d'horticulture « Vert 80 » (Grün 80), qui s'ouvrira le 12 avril 1980 sur la plaine de Brueglingen devant les portes de Bâle, sera réalisée par la Migros et mise ensuite à la disposition de la population de la ville rhénane comme zone de divertissement et de repos.

Le terrain sera cédé par la fondation Christian Merian, tandis que les coûts d'investissements, estimés à 10 millions de francs, seront couverts par le fonds culturel de la fédération des coopératives Migros et les coûts d'exploitation par la coopérative Migros de Bâle. Ces partenaires créeront une fondation correspondante dans ses grandes lignes à celles du parc « Dans la verdure » de Rueschlikon et du signal de Bougy, au-dessus du lac Léman. Durant une conférence de presse, les représentants de « Vert 80 », de la Migros et de la fondation Christian Merian ont fourni des informations plus précises sur le projet. Le terrain en question aura une superficie de 8 hectares. Diverses installations permanentes y seront érigées, notamment un

restaurant, un amphithéâtre destiné à des concerts et des représentations théâtrales, des petits lacs avec une longueur totale de rives d'un kilomètre et divers terrains de jeux. (ats)



canton de genève

Prix littéraire à un Suisse

Le prix 1977 de l'Académie des sciences, arts et belles lettres de Dijon a été décerné à M. Henry Babel, pasteur de la cathédrale Saint-Pierre de Genève. Le thème proposé cette année pour ce prix était : « Jean-Jacques Rousseau et notre temps ».

Né le 26 avril 1923 à Genève, M. Henry Babel est pasteur de la cathédrale Saint-Pierre depuis 1962. Il est également président-fondateur du comité consultatif des grandes religions et membre de l'institut national genevois.

Auteur d'une dizaine d'ouvrages, M. Babel a reçu son prix le 14 janvier, à Dijon. (ats/arp)

Université de Genève : deux legs importants

Un fleuriste suisse, M. Georges Kernen, mort aveugle en 1976, a institué l'université de Genève pour héritière universelle de tous ses biens, à charge pour elle de constituer un fonds Ker-

nen pour des recherches fondamentales sur les fonctions et structures rétinienne et la vision en général, afin d'améliorer les connaissances sur le processus visuel. Ce legs s'élève à plus de 1,5 million de francs.

Mlle Angebord Naegeli, décédée en mai dernier, a institué l'université de Genève héritière pour moitié de ses biens, en concours avec l'hospice général. La part qui revient à l'université s'élève à environ 685 000 francs. La moitié de cette somme doit servir à aider les étudiants de la faculté de médecine dont la situation financière est difficile. L'autre moitié servira à des recherches. (ats)

canton de lucerne

La ville de Lucerne reçoit 8 chefs-d'œuvre de Picasso

La ville de Lucerne vient de recevoir un cadeau d'anniversaire unique. En effet, l'ami de Picasso, Siegfried Rosengart et sa fille Angela Rosengart viennent de faire don à la cité de leurs huit chefs-d'œuvre du grand maître, sept huiles et une sculpture.

Les huit chefs-d'œuvre datent de la période entre 1953 et 1969. La ville qui va fêter le huit centième anniversaire de sa fondation a réservé une salle particulière à ces œuvres de Picasso à la Maison Rhyn, sise au bord de la Reuss, qui est actuellement restaurée.

Cet extraordinaire cadeau a été fait « en guise de remerciement et de signe durable d'attachement » à Lucerne à l'occasion des huit cents ans de la fondation de la ville. Les Rosengart sont établis à Lucerne même où ils possédaient une galerie. Ils

entretenaient alors des liens d'amitié avec de nombreux artistes renommés. (ats)

canton de neuchâtel

Nouvelle fontaine au centre de Neuchâtel

Le centre de la ville de Neuchâtel possède depuis peu une nouvelle place, la « Place Coquillon » réservée aux piétons. Un érable y a été planté et une fontaine a été inaugurée en présence du conseil municipal et des donateurs, le conseil d'administration des « Papeteries de Serrières », qui fête cette année le cinq centième anniversaire de la maison.

La fontaine est formée de divers fûts symbolisant les multiples rouages, meuletons et cylindres de l'industrie du papier. L'eau qui passe d'un réceptacle à l'autre rappelle la Serrière, source près de laquelle s'installèrent en 1477 deux immigrants italiens. Ils avaient obtenu du prince de Neuchâtel une concession pour un « bapteur à battre papier » près de cette source, choisie à cause de sa clarté et de sa force (ats)

canton de schwyz

Recteur suisse à l'université bénédictine de Rome

Un moine d'Einsiedeln, (sz), le docteur Magnus Loehrer, de l'ordre des bénédictins, a été nommé recteur de l'université de Sant-Anselmo, école bénédictine, à Rome. Celui-ci s'est fait connaître pour sa participation avec le professeur J. Fainer, de Zurich, à la publication d'une œuvre théologique intitulée : *Mysterium salutis*. Le nouveau recteur est né à Gossau (sg) en 1928. Il a enseigné de 1963 à 1970 la dogmatique à

l'université de Sant-Anselmo de Rome, pour prendre ensuite et jusqu'à 1975, la direction de l'académie Paulus de Zurich. (ats)

canton du tessin

Important don à la commune d'Airolo

Mme Emma Streicher-Jori, qui est originaire d'Airolo et citoyenne d'honneur de cette commune, vient de faire don d'une somme de 534 000 francs à cette ville. Ce montant est destiné à la construction d'une piscine publique sur un terrain que Mme Streicher avait déjà en son temps, mis à la disposition de la commune. (ats)

Domodossola : de mystérieux diamants

Depuis quelque temps, le seul sujet de conversation à Ossola, près de Domodossola, ce sont les diamants. L'affaire a éclaté le 22 décembre dernier lorsqu'une petite annonce, ainsi rédigée est parue dans le *Times* de Londres : « On cherche un expert pour procéder à l'évaluation des roches diamantifères découvertes à quelques kilomètres de Domodossola, près de la frontière suisse. Frais de voyages remboursés, discrétion assurée ».

Dans le val Antigorio où se trouve Ossola, on tombe des nues. Pour l'instant on ne connaissait qu'une vieille mine d'or, fermée depuis longtemps car n'étant plus rentable. Mais personne n'avait jamais entendu parler de diamants avant la parution de l'annonce du *Times*. Et douaniers et habitants de la région sont bien empruntés lorsque des touristes britanniques leur demandent où

se trouve le nouveau gisement de diamants (ats)

canton du valais

Un demi-million de francs pour un armorial

Pas moins d'un demi-million de francs a été consacré par la bourgeoisie de Sion à un armorial consacré aux familles de la capitale valaisanne ayant appartenu ou appartenant encore à la bourgeoisie séduoise.

L'œuvre a été réalisée sous la direction de l'historien Dupont Lachenal tandis que les six cents blasons furent créés par un artiste de Saint-Maurice, M. Jean-Claude Morend.

Cette réalisation a nécessité cinq ans de travail. (ats)

Distinction pour un écrivain valaisan

L'écrivain valaisan Maurice Métral s'est vu décerner le grand prix de la littérature de la Fondation Broquette-Gonin pour son œuvre « jugée susceptible d'inspirer l'amour du vrai, du beau et du bien ». C'est en effet lors de sa séance publique annuelle, que l'Académie française, présidée par Félicien Marceau en présence de la plupart des Immortels et de plusieurs ministres a procédé à la lecture du palmarès des prix littéraires. Le discours a été prononcé par Jean Mistler, secrétaire perpétuel.

La candidature du romancier suisse avait été proposée par Maurice Genevoix. Le dernier roman de Maurice Métral s'intitule *Toi ou personne* et s'inspire de l'amour dans un milieu d'artisans du Haut-pays. (ats)

Plus de 90 % des actions d'une entreprise en mains des ouvriers

A l'occasion de ses vingt-cinq ans d'existence, l'entreprise valaisanne d'Orgamol s.a. (entreprise spécialisée dans la fabrication de produits de base à but pharmaceutique ou simplement chimique), a opté résolument pour une participation directe des employés à la vie de l'entreprise. Cette participation a été acceptée à une majorité écrasante par le personnel. Elle deviendra effective le 1^{er} janvier 1978.

Désormais tout le personnel de cette industrie participera à la direction et à la gestion de l'entreprise. Les délégués de ce personnel se trouveront non seulement au sein du comité technique mais aussi du comité de direction ainsi que parmi les membres du conseil d'administration.

Afin de réaliser une participation collective tout d'abord du personnel, celui-ci est devenu propriétaire de 25 % des actions de la société par l'intermédiaire d'une fondation créée à cet effet. La totalité du personnel actif détient et exerce tous les droits des actionnaires par l'intermédiaire d'un comité de fondation élu par bulletins secrets. Les membres de ce comité de fondation représentent proportionnellement tous les secteurs d'activités de la société. La seule condition à remplir pour être élu consiste à être employé de l'entreprise. Ce comité composé de huit membres détermine ses délégués aux différents organes exécutifs. Les actions faisant l'objet de la propriété collective des employés ne sont pas transmissibles. L'employé quittant la société perd son droit d'actionnaire, alors que tout

nouvel employé l'acquiert dès la signature de son contrat d'engagement.

A côté de cette participation collective, il existe une participation individuelle du personnel, laquelle consiste en l'achat d'actions de la société à des conditions particulièrement favorables. Dans ce cas, les actionnaires individuels sont propriétaires personnellement des actions achetées et en disposent à leur gré. Un nombre important des employés d'Orgamol ont profité de l'occasion pour devenir actionnaires. Actuellement, les employés de cette entreprise détiennent les 91 % des actions de la société par le truchement de l'actionariat collectif et individuel. Il s'agit donc ainsi d'une véritable communauté ouvrière ayant en main les destinées mêmes de l'entreprise.

Animée depuis de longues années par M. François Molnar l'entreprise compte actuellement 142 ouvriers et employés. (ats)

Ces millions avec lesquels on jongle

La polémique qui a éclaté en décembre en Valais au sujet d'une nouvelle affaire immobilière aux allures de scandale et dont la région de Champéry cette fois est le théâtre a incité le quotidien sédunois *Nouvelliste et feuilles d'avis du Valais* à faire certaines révélations.

On apprend ainsi qu'au centre de cette affaire dite des « Pas S.A. » du nom de l'endroit où devait s'ériger une nouvelle station, se trouve un industriel allemand de Stuttgart M. Udo K. L'affaire remonte à 1972. Il était question alors pour cet Allemand et pour divers Valaisans d'ériger à quelque 2 000

mètres d'altitude, non loin de la région bien connue des Portes-du-Soleil un ensemble touristique exigeant quelque 250 millions de francs d'investissement.

Ce qu'il y a d'incroyable dans toute cette affaire, c'est que la parcelle de terrains (une parcelle de 655 000 mètres carrés) fut portée à l'actif de la société « Les Pas S.A. » pour le prix de 16 millions et demi de francs alors qu'elle avait été acquise auparavant pour moins de 500 000 francs.

L'enquête se poursuit en Allemagne, à Zurich et en Valais pour tirer toute cette affaire au clair. Selon le quotidien sédunois, le terrain sur lequel les immeubles auraient dû être construits « aurait augmenté de plus de 16 millions de francs en l'espace de deux actes et de quarante-huit heures.

L'affaire agite passablement l'opinion en Valais du fait qu'une personnalité de Martigny, député au grand Conseil, a stipulé certains actes. Notons que le ministère public de Zurich a ouvert une enquête afin de déterminer la légalité de l'acte principal par lequel la société fut constituée.

Comme une partie des fonds ont été obtenus hors de Suisse, l'affaire aura des répercussions en plusieurs pays étrangers. Il faudra attendre le procès prévu cette année pour connaître toute la vérité sur ce dossier qui une fois de plus éclabousse le monde immobilier et touristique des années de haute conjoncture et crée en Valais un affrontement pénible au niveau des personnes. (ats)



L'association pour la sauvegarde de la région de la Croix-de-cœur ira au Tribunal fédéral

L'affaire de l'altiport de la Croix-de-Cœur, au-dessus de Verbier, sera portée devant le Tribunal fédéral. Ainsi en a décidé l'association pour la sauvegarde de la région de Croix-de-Cœur à la suite de la décision du Conseil d'Etat valaisan de rejeter les recours déposés contre l'autorisation de construire cet aéroport, indique un communiqué publié à Genève.

Les opposants à l'altiport de la Croix-de-Cœur justifient leur nouvelle démarche notamment par le refus d'une contre-expertise à laquelle ils seraient associés et qui permettrait de remettre en cause le projet d'aéroport. Ils invoquent en outre le fait que les plans déposés ne concordent pas entre eux et permettent de réaliser différents types de pistes et que les plans autorisés sont différents de ceux déposés sans mise à l'enquête publique. Ils contestent de plus l'autorisation accordée pour une piste en dur d'une infrastructure de quatre-vingts centimètres d'épaisseur sans que celle-ci ait été mise à l'enquête publique, ainsi que la participation aux frais de l'expertise effectuée selon les directives de la commission cantonale des constructions puisque les opposants n'ont été ni consultés ni associés à cette expertise, indique le communiqué. (ats)

Sciences humaines à Dornoy : Une bibliothèque ultra-moderne

Le nouveau bâtiment des sciences humaines de la cité universitaire de Dornoy-Lausanne inauguré récemment en présence des conseillers fédéraux Huerlimann et Graber dispose d'une

bibliothèque à libre service ultra-moderne, 1^{er} résultat visible de sept années de recherches en bibliothéconomie et en informatique, souligne le bulletin d'information du Département vaudois de l'instruction publique, *Perspectives*. Cette installation préfigure la bibliothèque centrale de la nouvelle université de Dornoy (1981-1982), pour laquelle le grand Conseil vient de voter un important crédit.

La bibliothèque des sciences humaines offre 50 000 volumes en libre service dans une salle de travail de 250 places, 100 000 volumes en magasin fermé et une salle de discussion avec machine à recopier à la disposition des usagers. Elle comprend un secteur central (encyclopédies, dictionnaires généraux) et six secteurs correspondant aux facultés et sections des sciences humaines : droit, sciences économiques, géographie, français moderne, anglais et allemand.

Un fichier unique peut être consulté et utilisé simultanément à Dornoy et au palais de Rumine (siège de la bibliothèque cantonale et universitaire, au centre de Lausanne). On peut donc emprunter, réserver ou rendre des livres aux deux endroits, une navette quotidienne limitant à vingt-quatre heures le délai d'attente pour tout emprunt à distance. Tous les livres en libre accès figurent dans un fichier-ordinateur bibliographique de plus de 125 000 titres, consultable sur microfiches.

Enfin, au prêt automatisé est associé un système de sécurité électronique, rendu nécessaire par l'ampleur du libre accès. Le dispositif antivol est extrêmement efficace : en l'absence d'un mystérieux « visa » dont doit être muni tout ouvra-

ge emprunté, le tourniquet de sortie de la bibliothèque reste bloqué devant l'« emprunteur » (ats)

Le directeur général du Comptoir suisse prend sa retraite

Le conseil d'administration de la société coopérative du Comptoir suisse, à Lausanne, a autorisé M. Marc-Antoine Muret, directeur général, né le 16 février 1913, à faire valoir ses droits à la retraite.

Il a appelé à lui succéder M. Antoine Hoefliger, actuellement directeur administratif du Comptoir suisse. La transmission des pouvoirs aura lieu à l'assemblée générale ordinaire des porteurs de parts, le 19 mai 1978.

Dès cette date, la direction de l'entreprise sera assurée par M. Antoine Hoefliger, en qualité de directeur général, assisté de MM. Louis-Philippe Bovard, directeur commercial, et Kurt-Alfred Spaeti, directeur technique.

Originaire de Morges, M. Marc-Antoine Muret a fait des études universitaires à Lausanne et à Berlin, avant de diriger l'office des vins vaudois dès 1941. Directeur technique du comptoir suisse depuis 1947, il en est devenu le directeur général et enfin l'administrateur - délégué en 1969. Quant à M. Antoine Hoefliger, il a été secrétaire général du comptoir suisse, puis directeur administratif depuis 1973. Il assume le secrétariat général de l'association internationale des palais de congrès. (ats)

Exposition d'insignes militaires à Grandson

Le musée national suisse présente au château de Grandson, du 8 janvier au 5 mars, une ex-

position des signes distinctifs des chefs militaires, du moyen âge à nos jours. C'est une remarquable collection d'insignes, attributs, grades, plaques et fourragères, allant d'un bâton de maréchal du moyen âge aux képis des généraux Herzog et Wille et aux insignes de l'armée suisse d'aujourd'hui, en passant par tous les signes que les uniformes portèrent aux manches, aux cols, aux épaules, aux plastrons et aux képis.. Un commandant de corps est montré en mannequin. (ats)

canton de zurich

Cor des alpes d'appartement

Si le cor des Alpes vous paraît trop long, s'il est trop encombrant pour que vous puissiez en jouer dans votre appartement, vous pouvez acheter maintenant un cor des Alpes de chambre, appelé « cor enroulé ». Celui-ci a été présenté à Zurich, par l'association pour la promotion du cor des Alpes. Ce nouveau cor des Alpes doit avant tout être utilisé comme instrument d'exercice. Sa sonorité est, paraît-il, identique à celle du cor ordinaire. (ats)

Prix pour le film « pastorale suisse »

A la 8^e rassegna internazionale del documentario qui s'est tenue à Ovada (Italie), le court-métrage *Pastorale suisse*, de l'Office National Suisse du tourisme (production Condor film s.a., Zurich, réalisation Nicolas Gessner) a obtenu deux distinctions : le prix du ministre du tourisme et le prix décerné par le public. (ats)

AVIS

Changement d'adresse :

Prière de joindre votre ancienne bande en nous indiquant votre nouvelle adresse, ainsi qu'un timbre de F. 1.— pour nos frais.

Demande : A tous ceux qui ont réglé par erreur le prix de l'abonnement de Fr. 40. — nous demandons de bien vouloir envoyer le complément, celui-ci étant aujourd'hui de Fr. 45. —

Economie : Vous en ferez en soutenant nos annonceurs qui vous font des prix spéciaux.

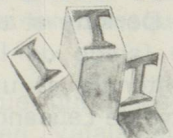
Important : Communiquez à votre consulat respectif tout changement d'adresse. Notifiez également tout décès, naissance, mariage, désir de garder sa nationalité pour une Suisse, départ définitif de votre pays d'accueil, la France.

Lettres majuscules : Prière de nous indiquer vos nom, prénom et adresse en lettres majuscules. Vous nous rendrez service.

Réclamations : Plusieurs abonnés nous ont téléphoné pour se plaindre de ne pas recevoir le M.S. Notre fichier étant parfaitement en règle, nous leur demandons vivement de faire une réclamation auprès de la poste ou de leur concierge.

Abonnement : Dans notre n° de Novembre vous avez trouvé notre formulaire de c.c.p. Mettez-vous en ordre le plus rapidement possible avec notre administration, si vous désirez que le service de notre publication ne soit pas interrompu.

IMPRIMERIE TSCHUMI-TAUPIN



24, RUE DE DAMMARIE
77000 MELUN

☎ 439-37-07

LA QUALITÉ SUISSE



TYPOGRAPHIE
O F F S E T
T H E R M O G R A V U R E

Toute une gamme de
machines modernes au service des
Administrations-Commerces-Industries
PUBLICITÉ

Suisses de France, ne dites pas : cela ne me regarde pas !

Savez-vous,

si vos moyens d'existence sont protégés en cas de désastres politiques ?

En devenant membres du

FONDS DE SOLIDARITE DES SUISSES DE L'ETRANGER

vous résoudrez ce problème et vous aiderez les autres à trouver une solution au leur.

Renseignez-vous.